

Revenu Municipal Etudiant

Pièces à fournir lors d'une première demande

Au dépôt du dossier :

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Carte d'identité de l'étudiant ou passeport et livret de famille / ou titre de séjour pour les ressortissants hors communauté européenne
3. Certificat d'hébergement et justificatif de domicile de moins de trois mois des parents
4. Factures d'énergies (EDF, Eau, Gaz) ou de la box internet des 3 dernières années des parents
5. Baccalauréat ou relevé de notes
6. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur (daté du mois de septembre)
7. Relevé d'identité bancaire de l'étudiant (pas de livret A)
8. Certificat d'assurance de responsabilité civile pour les étudiants effectuant la contrepartie citoyenne

Au cours de l'année scolaire :

9. **Un certificat d'assiduité aux cours ou un relevé de notes de l'année scolaire devra être remis au guichet unique en février.**

Les dossiers **complets** seront réceptionnés jusqu'au dernier jour ouvré d'octobre au Guichet Unique – Espace Famille